



LE 29 SEPTEMBRE • 15H À 16H

Palais des congrès - La Grande Motte

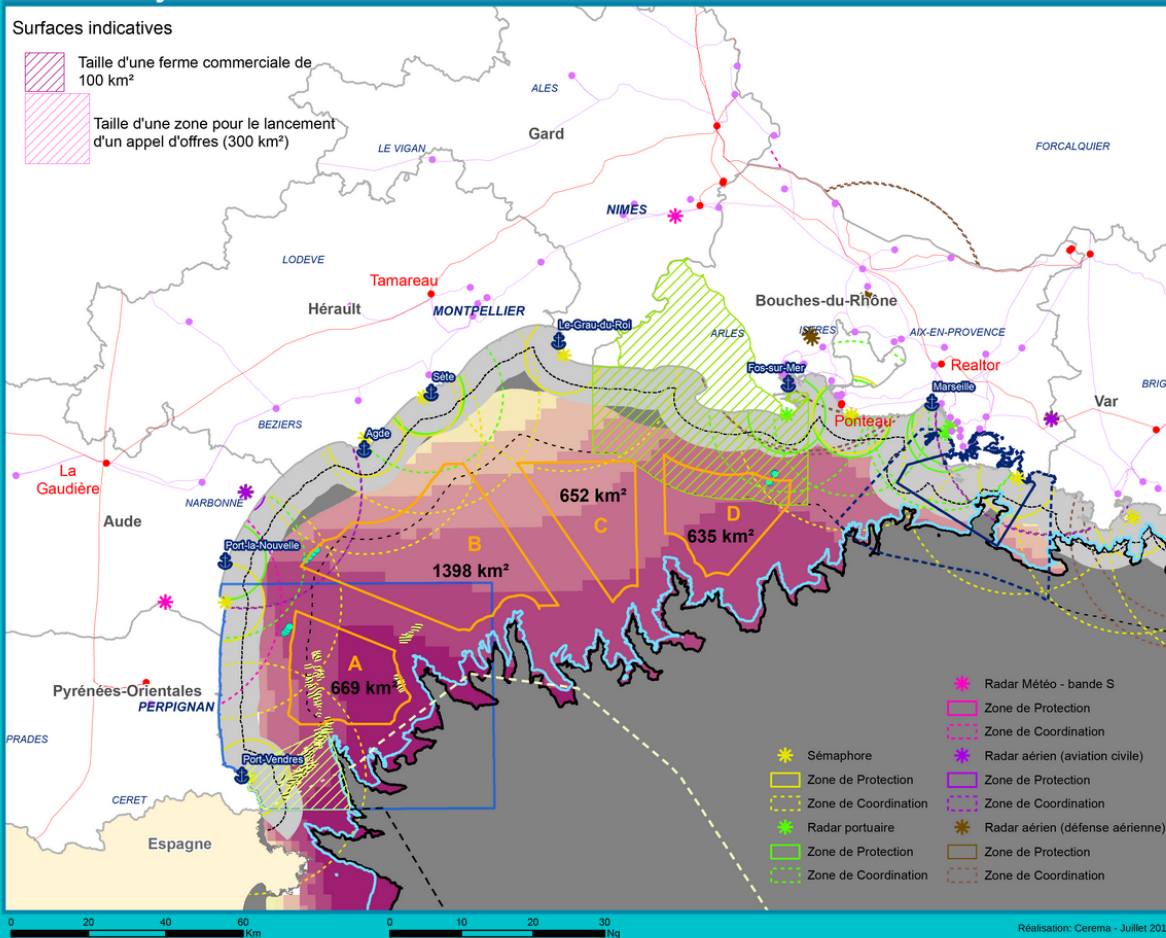
Le développement de l'éolien flottant en Méditerranée

Annexe III du document de planification (juin 2018)

Carte de synthèse

Surfaces indicatives

- Taille d'une ferme commerciale de 100 km²
- Taille d'une zone pour le lancement d'un appel d'offres (300 km²)



- Réseau RTE**
 - Poste 225 kV
 - Poste 400 kV
- Ligne**
 - Ligne 225 kV
 - Ligne 400 kV
- Vitesse moyenne du vent à 100 m d'altitude (m/s)**
 - 5 - 6
 - 6 - 6.5
 - 6.5 - 7
 - 7 - 7.5
 - 7.5 - 8
 - 8 - 8.5
 - 8.5 - 9
 - 9 - 9.5
 - 9.5 - 10
 - 10 - 10.5
- Macro-zone**
 - Distance de 10km de la côte
 - Eolienne ferme pilote
 - Port
 - Ligne bathymétrique - 200 m
 - Ligne bathymétrique - 350 m
 - Limite des 3 milles
 - Limite des 12 milles
 - Limite de la ZEE française
 - Limite de la ZEE espagnole
 - Coeur de parc du Parc national des Calanques
 - Aire d'adhésion du Parc national des Calanques
 - Parc Naturel Marin
 - Dunes sableuses sous-marines profondes
- Natura 2000 - Directive oiseaux**
 - Camargue
 - Cap Béar - Cap Cerbère

Pour en savoir plus : www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr

Source - Copyrights :
MTES
RTE
AFB
Météo France - Modèle AROME (2004 - 2013)
Courants de marée du Shom
Bathymétrie projet Homonim - Shom
Pays limitrophes - EEA
GEOFLA® - IGN Paris - Reproduction interdite



Carte des zones à potentiel pour les éoliennes flottantes réalisée avant la concertation qui s'est déroulée de fin 2019 à juin 2020.

29 SEPTEMBRE 15H-16H

TABLE RONDE

FUTUR DE L'ÉOLIEN FLOTTANT EN MÉDITERRANÉE

A la veille du débat public qui sera organisé par la Commission particulière de débat public de Méditerranée présidée par Sylvie Denis-Dintilhac, une table ronde est animée par Brigitte Bornemann, présidente d'énergiesdelamer. eu et Yanick Philipponnat du Midi Libre.
Les intervenants sont :



Franck FREDEFON, chef de la Mission de Coordination de la DIRM Méditerranée, rappellera les grands objectifs de la PPE, insistera sur les enjeux du « Document stratégique de façade maritime Méditerranée », et décrira le processus d'identification des enjeux qui a précédé la saisine de la CNDP par le ministère de la transition écologique ainsi que le contenu de la saisine cette dernière (qui spécifie notamment que l'Etat souhaite voir émerger deux sites propices, l'un en Occitanie, l'autre en région Sud Paca).

Jean-Philippe BONNET, Délégué RTE Méditerranée, rappellera le rôle général de RTE en tant que co-maître d'ouvrage aux côtés de l'État dans sa fonction « d'aménageur des réseaux électriques en mer ».



Didier CODORNIU, vice-président de la Région Occitanie et Béatrice ALIPHAT, conseillère régionale de la Région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur) feront le point sur les attentes de leur région respective par rapport au débat public qui va être organisé par la Commission particulière de débat public de Méditerranée. Ils décriront les modalités de participation et de coordination de chaque Région.

Frédéric AUTRIC, Directeur de projet éolien flottant à la DREAL Occitanie, exposera le calendrier du Débat public et l'organisation que l'État a prévu pour nourrir celui-ci ainsi que les outils et supports associés (dossiers, études, simulations visuelles...)



Yannick BOCQUENET, Directeur de projet « éolien flottant » à RTE, précisera les spécificités de l'éolien flottant en Méditerranée pour RTE (plateformes posés ou flottantes, câbles dynamiques, plateformes évolutives, plateformes multi-usages).

Suivez les débats en direct sur inscription également disponible en replay

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE

 #salonlittoral

 #energiesdelamer

 @energiesdelamer.eu

